

A2MO

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 386 rue Madeleine Brès – Vire
14500 VIRE NORMANDIE
532 337 698 RCS CAEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 4 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 4 février,

La Société **SASU HLC**, Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros, ayant son siège social Les Vignes, Mesnil-Clinchamps, 14380 NOUES DE SIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAEN sous le numéro 839 053 261,
Représentée par Monsieur Laurent CORDHOMME, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société A2MO,

En présence de **Monsieur Olivier MANSON**, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

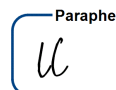
L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Olivier MANSON de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société SASU HLC, Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros, ayant son siège social Les Vignes, Mesnil-Clinchamps, 14380 NOUES DE SIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAEN sous le numéro 839 053 261,
représentée par Monsieur Laurent CORDHOMME, en sa qualité de Président,

Monsieur Laurent CORDHOMME, au nom de la société SASU HLC qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Paraphe


De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signé en la forme électronique.

L'Associée Unique
Pour la société SASU HLC
M. Laurent CORDHOMME

Signé par :

FFA6B58D083D4C3...